

HARCELEMENT

# Formation Référent en Matière de Lutte Contre le Harcèlement Sexuel et les Agissements Sexistes : CSE et Entreprise

Durée : 1 jour (7 h)

Public : Référents harcèlement CSE et Entreprise

	Code produit	Tarifs *	Participants	Modalités spécifiques
INTRA	P205	1 350 € pour 1 groupe	De 1 à 12 participants	
INTRAVISIO	V205	1 350 € pour 1 groupe	De 1 à 10 participants	S'assurer que le(s) participant(s) puissent suivre une formation distanciel dans de bonnes conditions
INTER	P206	650 € par participant	De 1 à 12 participants	
INTERVISIO	V206	590 € par participant	De 1 à 10 participants	S'assurer que le(s) participant(s) puissent suivre une formation distanciel dans de bonnes conditions

\* Les tarifs sont nets de TVA, les formations en INTRA engendrent des frais > Nous consulter

## Objectifs :

- Comprendre les obligations légales et les définitions du harcèlement sexuel et des agissements sexistes au travail.
- Identifier les signaux révélateurs et les impacts du harcèlement en entreprise.
- Développer des compétences pour prévenir les risques et accompagner les victimes.
- Savoir mener une enquête interne et proposer des actions concrètes en cas de situation signalée.

## Programme :

### 1. Comprendre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail :

- Définir le harcèlement sexuel et les agissements sexistes :
  - Pression grave pour obtenir un acte de nature sexuelle.
  - Propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste non désirés et répétés.
- Différencier le harcèlement sexuel des agissements sexistes et d'autres infractions.
- Identifier les implications légales : statut de délit pénal et obligations réglementaires.
- Étudier des cas pratiques et exemples jurisprudentiels.

### 2. Identifier le contexte et les enjeux du harcèlement sexuel en entreprise :

- Appréhender les enjeux liés au harcèlement sexuel :
  - **Humains** : absentéisme, stress, détérioration du climat social.
  - **Économiques** : perte de productivité, impacts financiers.
  - **Juridiques** : responsabilité pénale et respect du code du travail.
  - **Image et réputation** : gestion des risques pour l'entreprise.
- Reconnaître les signaux révélateurs : symptômes de stress, stratégies des harceleurs.
- Positionner la prévention du harcèlement dans une démarche globale de prévention des risques psychosociaux (RPS).



### 3. Maîtriser les outils et méthodes de prévention :

- Évaluer le risque de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes au sein de l'entreprise.
- Mettre en œuvre des actions de prévention :
  - Sensibiliser et former les salariés, CSE et encadrement.
  - Négocier des accords en lien avec l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail.
- Informer sur les obligations spécifiques :
  - Communication auprès des salariés et candidats.
  - Intégration des dispositions légales dans le règlement intérieur.
- Élaborer une procédure interne de signalement et de traitement des faits de harcèlement sexuel.

### 4. Définir le rôle et les missions des référents :

- Comprendre les missions du référent CSE et du référent entreprise :
  - Accompagner les victimes et garantir leurs droits.
  - Collaborer avec les acteurs internes et externes (RH, médecin du travail, inspection du travail).
  - Proposer des actions concrètes pour la prévention.
- Développer les compétences relationnelles nécessaires pour agir avec empathie et objectivité.

### 5. Réagir à une situation de harcèlement sexuel :

- Maîtriser les étapes clés d'une enquête interne :
  - Réception et analyse des signalements.
  - Organisation des modalités d'enquête (auditions, délégation d'enquête).
  - Documentation et restitution des conclusions.
- Développer une posture adaptée en tant que référent lors des situations signalées.
- Construire des recommandations et un plan d'action pour éviter la répétition des faits.

#### Prérequis :

Savoir lire et écrire la langue française

#### Moyens techniques et pédagogiques :

- Salle équipée de chaises et tables permettant la projection de supports informatiques (écran ou mur blanc)
- Ordinateur et vidéoprojecteur
- Un tableau



 **Intervenant et moyens d'encadrement :**

- Notre équipe pluridisciplinaires collabore pour offrir des formations basées sur un large éventail d'expertises reconnues. Juristes, psychologues, ingénieurs et préventeurs conjuguent leurs compétences pour vous accompagner. Le Cabinet Propuls' est également reconnu par la CARSAT pour l'externalisation des enquêtes et à ce titre intervient de manière opérationnelle.

 **Modalités d'évaluation :**

Mises en situation

Etudes de cas

 **Informations complémentaires :**

En fin de formation, les participants reçoivent les accès à une boîte à outils numériques

 **Certification Qualité :**



**CATEGORIE D'ACTION CONCERNEE :**

**L. 6313-1 – 1 : Les actions de formation**

